



REPUBLIQUE DE GUINEE



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



UNION EUROPEENNE

**MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS**

**DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES**

**UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD**

**Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un (01) consultant individuel chargé de l'élaboration du plan d'actions pour la biodiversité du projet d'aménagement de la route Mali-Lébékéré-Frontière Sénégal**

**Secteur des Transports**

**N° d'Identification du projet :**

**Référence de l'avis : N° 04C/MITP/CAB/DNRN/UGP-BAD/2024 DU 08 /03/ 2024**

**Intitulé de la mission :** Recrutement d'un (01) consultant individuel chargé de l'élaboration du plan d'actions pour la biodiversité du projet d'aménagement de la route Mali-Lébékéré-Frontière Sénégal

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût des travaux d'aménagement de la route Mali-Lébékéré-Frontière Sénégal, long de 71,00 km, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces financements pour le paiement du contrat de services d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un plan d'actions pour la biodiversité (PAB) du projet.

Placé(e) sous l'autorité du Coordinateur de l'Unité de Gestion des projets BAD (UGP-BAD), la mission principale prévue au titre de ce contrat de prestations du consultant individuel est de mettre à la disposition du client et de l'entreprise de travaux un plan d'actions pour la biodiversité du projet qui répond à la politique de sauvegarde de la BAD et à la politique nationale. L'objectif de l'étude est d'élaborer un plan d'actions visant à atténuer les risques et impacts négatifs potentiels du projet d'aménagement de la route inter – état : Labé – Mali - Kédougou sur la conservation de la biodiversité, et plus particulièrement ceux pouvant découler des travaux de bitumage et de l'exploitation des routes Labé-Mali- Frontière avec le Sénégal.

La durée de la mission est de trente (30) jours de prestations.

Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**documentation, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences des missions similaires etc.**).

Les termes peuvent être téléchargés à travers le lien :

<https://drive.google.com/file/d/1iExAuJP1oX9ugTQhHr929f1WXH3ioGXg/view?usp=sharing>

A

## Qualification et expériences requises du/de la consultant (e) :

L'expert en Sauvegarde Environnementale doit posséder les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme de niveau Bac+5 en Sciences de l'Environnement, Conservation de la nature, Foresterie, Biologie, ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la protection et de la conservation de la biodiversité et dans la réalisation des évaluations environnementales et sociales des projets d'infrastructures ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) Plans d'Actions pour la Biodiversité dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'infrastructures, au cours des dix (10) dernières années ;
- Avoir réalisé au moins deux missions d'évaluation environnementale et sociale (EIES, CGES, etc.) dans le cadre des projets d'infrastructures, au cours des dix (10) dernières années
- Avoir une connaissance des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement et ou d'un autre bailleur de fonds international ;

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les candidat(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

CRITERES	Notes / points
<b>I) QUALIFICATION GENERALE (EXPERIENCE GENERALE ET FORMATION) :</b>	<b>40 points</b>
<b>1.1 Formation :</b> Formation universitaire de niveau minimum Bac +5 en Sciences de l'Environnement, Conservation de la nature, Foresterie, Biologie, ou toute autre discipline connexe ou équivalent « Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requise ou n'ayant pas présenté de diplôme seront éliminés ».	-
<b>1.2 Expérience générale :</b> a. Justifier d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la protection et de la conservation de la biodiversité et/ou dans la réalisation des évaluations environnementales et sociales (EIES, CGES, etc.) des projets d'infrastructures <i>Expérience professionnelle égale à 10 ans : 20 pts</i>  b. quatre (4) points par année supplémentaire jusqu'à concurrence de <b>20 points</b>	40
<b>II. EXPERIENCE SPECIFIQUE EN LIEN AVEC LA MISSION :</b>	<b>60</b>
2.1. Avoir réalisé au moins deux (02) Plans d'Actions pour la Biodiversité dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'infrastructures	30
2.2. Avoir réalisé au moins deux missions d'évaluation environnementale et sociale	20

(EIES, CGES, etc.), dans le cadre des projets d'infrastructures, au cours des dix (10) dernières années	
2.2. Avoir une connaissance des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement et ou d'un autre bailleur de fonds international (10 points).	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère 2.2 sera sélectionné(e).

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- a) Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD ;
- b) Un CV détaillé et signé ;
- c) Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- d) Les attestions ou certificats de services faits ;
- e) Les références des anciens employeurs ;
- f) Tout autre document attestant une prestation antérieure.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT). E-mail : [amara.diabate@ugp-bad.com](mailto:amara.diabate@ugp-bad.com) et [karim.sangare@ugp-bad.com](mailto:karim.sangare@ugp-bad.com)

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus ou être déposés en version papier à l'adresse suivante :

Unité de Gestion des projets BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminètaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée**, au plus tard le **28/03/2024 à 09 heures 30** minutes (heure locale) et y porter expressément la mention « **Recrutement d'un (01) consultant individuel chargé de l'élaboration du plan d'actions pour la biodiversité du projet d'aménagement de la route Mali-Lébékéré-Frontière Sénégal** ».

Conakry le ... 08/03/2024

Le Coordonnateur



**Amara DIABATE**